

AVIS AU PUBLIC

COMMODO ET INCOMMODO

Conformément aux articles respectifs de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que les **demandes** et **décisions** ci-dessous ont été adressés à l'administration communale de Hesperange pour **affichage et publication**.

N° DU DOSSIER	DATE	DEM ⁽¹⁾	DÉC ⁽²⁾	ITM ⁽³⁾	ENV ⁽⁴⁾	COM ⁽⁵⁾	DEMANDEUR	OBJET DE LA DEMANDE	EMPLACEMENT	AFFICHAGE	
										DU	AU
1/2025/0178	25.04.25	X			X		IMMOBILIERE FEIDT	Modification du magasin pour la vente au détail (1/2019/0493)	4, Boulevard des Scillas à Howald	04.06.25	19.06.25
3A/2025/1707/188	24.04.25	X		X			LSC360	Exploitation d'un pont élévateur Autostenhoj Maestro 2,35 Sport pour le compte du Garage	5, Peterelchen à Howald	04.06.25	19.06.25
3A/2025/1693/176	28.05.25	X		X			COMMUNE DE HESPERANGE	Exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable Liebherr T42-7 05S -	Territoire du Grand-Duché de Luxembourg	04.06.25	19.06.25
3A/2025/1808/188	08.05.25	X		X			TK HOME SOLUTIONS	Exploitation d'un monte-escaliers pour le compte de M. Marques	112, rue de Bettembourg à Fentange	04.06.25	19.06.25
3A/2025/1938/188	27.05.25	X		X			OTIS Luxembourg SARL	Exploitation des deux ascenseurs pour le compte General Technic Immobiliere Sci	44, rue des Bruyères à Howald	11.06.25	26.06.25
1/2025/0166	25.04.25	X			X		PROXIMUS Luxembourg SA	Installation radioélectriques	Section D de Fentange à Hesperange	11.06.25	26.06.25
3A/2025/2041/176	05.06.25	X		X			COMAT LOCATION SA	Exploitation d'un appareil de levage mobile Wacker Neuson EW 65 - 4062	Territoire du Grand-Duché de Luxembourg	18.06.25	03.07.25
3A/2025/2059/176	03.06.25	X		X			COCA-COLA EUROPEAN PARTNERS Luxembourg SARL	Exploitation d'un élévateur à fourches Toyota SWE120L	Territoire du Grand-Duché de Luxembourg	18.06.25	03.07.25
3A/2025/2044/176	05.06.25	X		X			TK HOME SOLUTIONS	Exploitation de deux monte-escaliers pour le compte de M. Scheid	28, rue Eugène Welter Howald	18.06.25	03.07.25
1/2025/0069/181	20.02.25		X	X			ORANGE SA	Exploitation d'un site d'installations radioélectriques fixe à Itziug	Cadastre 2709/3556	04.06.25	14.07.25
1/2025/0049/119 ces.	27.05.25		X	X			LSVAF1 BODENSEE H2O	Cessation d'activité de 3 installations de production de froid et de tours aéroréfrigérantes	33, rue de Gasperich à Hesperange	04.06.25	14.07.25
1/2025/0117/160	27.05.25		X	x			ADM. COMM. DE LA VILLE DE LUXBG	Modification du parking couvert	3, Bvd. De Kockelscheuer Luxbg	04.06.25	14.07.25
3/2024/0245/157	15.05.25		X	X			NET + ULTRA SARL	Exploitation d'une aire de lavage	35, rue des Bruyères à Howald	04.06.25	14.07.25
3/2024/0345/151	27.05.25		X	X			IKO REAL ESTATE SCA	Exploitation d'une installation de production de froid	25A-25C, rue des Bruyères à Howald	04.06.25	14.07.25
3A/2025/1183/187	14.05.25		X	X			EJC TRAPENLIFTSERVICE SARL	Exploitation d'un monte-escaliers pour le compte de Mme. Welter	12, Rue Rezelfelder à Hesperange	04.06.25	14.07.25
3A/2025/1483/184	21.05.25		X	X			EJC TRAPENLIFTSERVICE SARL	Exploitation d'un monte-escaliers pour le compte de M. Hohengarten André	16, rue des Promenades à Itzig	04.06.25	14.07.25
3A/2025/1422/188	19.05.25		X	X			GENERAL TECHNIC SARL & CIE SECS	Exploitation d'un élévateur à fourches LINDE T20	Territoire du Grand-Duché de Luxembourg	04.06.25	14.07.25
3A/2025/1421/188	22.05.25		X	X			COMAT LOCATION SA	Exploitation d'un appareil de levage mobile Wacker Neuson EZ 50 - 2481	Territoire du Grand-Duché de Luxembourg	04.06.25	14.07.25
3A/2025/1196/174	20.05.25		X	X			DUPONT DE NEMOURS	Exploitation de deux ponts roulants et deux palans	2, rue Général Patton à Contern	04.06.25	14.07.25
3A/2025/1693/176	28.05.25		X	X			COMMUNE DE HESPERANGE	Exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable Liebherr T42-7 05S -	Territoire du Grand-Duché de Luxembourg	04.06.25	14.07.25
3/2024/0345	03.06.25		X		X		IKO REAL ESTATE SCA	Exploitation d'une installation de production de froid	25, rue des Bruyères à Howald	11.06.25	21.07.25
3/2024/0245	04.06.25		X		X		NET + ULTRA SARL	Exploitation d'une aire de lavage	35, rue des Bruyères à Howald	11.06.25	21.07.25
1/2025/0117	04.06.25		X		X		ADM. COMM. DE LA VILLE DE LUXBG	Modification du parking couvert	3, Bvd. De Kockelscheuer Luxbg	11.06.25	21.07.25
3A/2025/1707/188	06.06.25		X	X			GARAGE ANDRE LOSCH SARL	Exploitation d'un pont élévateur Autostenhoj Maestro 2,35 Sport	5, Peterelchen à Howald	11.06.25	21.07.25

DOSSIERS DE DEMANDE

Pour les établissements des classes 1 et 2, l'affichage des avis indiquant l'objet de la demande d'autorisation doit avoir lieu simultanément à la **maison communale** et, de manière bien apparente, à l'**emplacement où l'établissement est projeté**.
A dater du jour de l'affichage, le dossier de demande est déposé pendant une période de **15 jours** au service technique communal (bureau E5) et pourra y être consulté pendant ce délai par tous les intéressés. A l'expiration du délai d'affichage, le bourgmestre ou son délégué recueille les observations écrites et procède à une enquête de commodo et incommodo, dans laquelle sont entendus tous les intéressés qui se présentent. Il est dressé procès-verbal de cette enquête.
Les établissements des classes 3, 3A et 3B sont soumis à l'autorisation des ministres, **sans** qu'il y ait lieu de recourir à la **procédure d'affichage et publication** de la demande d'autorisation.

NOTIFICATIONS D'UNE DÉCISION / ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Le public est informé des **décisions** en matière d'établissements classés par affichage à la **maison communale** pendant **40 jours** tandis qu'elles ne sont **pas** affichées à l'**emplacement où l'établissement est projeté**.
Un **recours** pourra être introduit devant le **Tribunal Administratif** qui statuera en dernière instance et comme juge de fond. Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de **40 jours**. Ce délai commence à courir à l'égard du demandeur de l'autorisation à dater de la notification de la décision et vis-à-vis des autres intéressés à dater du jour de l'affichage de la décision.
Pendant toute la durée de l'exploitation d'un établissement, une copie des autorisations est conservée à la commune et peut y être consultée librement.



Hesperange, le 18 Juin 2025
Pour le Collège Echevinal

Le Bourgmestre,



Marc LIES